

DECLARATION DE HANOI

SUR

LES PAYSAGES URBAINS HISTORIQUES

1.0 PREAMBULE

Les 380 participants de 26 pays au 12e Séminaire international de *Forum UNESCO - Université et patrimoine*, tenu à Hanoi, République socialiste du Vietnam (5-10 avril 2009), intitulé '**Les paysages urbains historiques: un nouveau concept? Une nouvelle catégorie de biens du patrimoine mondial?**' :

2.0 CONSIDERANT QUE

plus particulièrement à propos de *Forum UNESCO - Université et patrimoine*,

2.1 Le rôle fondamental et la responsabilité de *Forum UNESCO - Université et patrimoine* est de promouvoir la compréhension, les échanges et la coopération entre les universités, les institutions et les praticiens effectuant des recherches, enseignant ou travaillant dans les domaines du patrimoine. En tant que plateforme de partage du savoir et de dialogue, il constitue une contribution fondamentale et centrale aux autres rôles et responsabilités de l'UNESCO;

2.2 Ce travail de recherche, d'enseignement et d'action opérationnelle devrait tenir compte des aspirations et des besoins des communautés affectées par la gestion des centres historiques;

2.3 La présence à Hanoi de six titulaires de Chaires UNESCO (Brandenburg Technical University, Cottbus, Allemagne, Bezalel Academy of Arts and Design, Israël, Deakin

Déclaration de Hanoi

University, Melbourne, Australie, l'Université de Dresde, Allemagne, Ritsumeikan University, Japon et le Centre international Raymond Lemaire pour la conservation de l'Université catholique de Louvain, Belgique) témoigne un intérêt majeur pour *Forum UNESCO - Université et patrimoine* en tant qu'instrument unique combinant l'enseignement supérieur avec le patrimoine;

2.4 Cet outil devrait être coordonné, poursuivi, développé et orienté de manière à informer, sensibiliser et éduquer les universitaires et les praticiens à travers des programmes universitaires et de recherches sur les nouvelles tendances et réflexions exprimées par l'UNESCO dans les domaines du patrimoine en général et du patrimoine mondial en particulier, y compris à travers des échanges universitaires tels que des réunions, des symposiums et des conférences;

2.5 Les participants à ce Séminaire ont exprimé leur appréciation et leur reconnaissance pour les efforts de recherche effectués par les intellectuels Vietnamiens et internationaux pour étudier et comprendre le patrimoine culturel de la Ville de Hanoi;

plus particulièrement à propos de la Ville de Hanoi,

2.6 La présence du Président du Comité populaire de Hanoi, du Président de la Commission nationale Vietnamiennne pour l'UNESCO, de représentants des Ministères Vietnamiens de la Culture, des Sports et du Tourisme, de la Construction et des Affaires étrangères, et celle du Recteur de l'Université d'architecture de Hanoi prouve le grand intérêt des autorités nationales de la République socialiste du Vietnam pour les questions de patrimoine en général et pour les paysages urbains historiques en particulier, à un moment de transformations urbaines rapides à Hanoi. De surcroît, cette présence de haut niveau au Séminaire correspond à la Résolution 181EX/45, par. 4 du Conseil exécutif de l'UNESCO à propos de la célébration du 1000e anniversaire de la fondation de la Ville de Thang Long Ha Noi;

2.7 La présence à ce Séminaire du Président des Associations Vietnamiennes du patrimoine, des architectes, des urbanistes et des historiens démontre une fois de plus l'engagement des professionnels pour la protection du patrimoine de Hanoi. Ainsi, l'intérêt

des universitaires et des praticiens de Hanoi symbolise l'échange des valeurs humaines à travers l'architecture et l'urbanisme.

2.8 Le Ministère de la Culture, des Sports et du Tourisme, le Ministère de la Construction de la République socialiste du Vietnam ainsi que le Comité populaire de Hanoi ont accompli de nombreux efforts pour protéger et promouvoir le patrimoine culturel de la Ville de Hanoi, tels que le Temple de la Littérature, la Pagode au Pilier unique, la Citadelle de Thang Long, le Vieux Quartier et le Quartier Français, illustrant ainsi la haute priorité accordée au développement durable des villes modernes tout en prenant aussi en considération leurs valeurs traditionnelles.

2.9 Les autorités du Comité populaire de Hanoi et de l'Université d'architecture de Hanoi sont remerciées pour avoir accueilli gracieusement et avec succès le Séminaire de Hanoi, ville multiculturelle à la veille de son 1000^{ème} anniversaire.

2.10 L'engagement conjoint du Comité populaire de Hanoi et de l'Université d'Architecture de Hanoi pour accueillir ce Séminaire est une initiative louable pour sensibiliser les universités Vietnamiennes et le public sur :

- a/ l'importance de protéger de manière significative le patrimoine urbain dans un contexte de développement urbanistique rapide tel que celui de la Ville d'Hanoi ;
- b/ la nécessité d'un développement durable des villes à intégrer à la prise en compte des valeurs patrimoniales et des identités culturelles ;
- c/ l'urgence d'intégrer les considérations environnementales aux politiques de conservation du patrimoine ;
- d/ la nécessité de mettre en contact des praticiens professionnels du patrimoine et les communautés universitaires avec les autorités des villes ;
- et e/ le rôle prépondérant des communautés et des populations locales dans l'identification, la conservation et le développement des valeurs patrimoniales.

plus particulièrement à propos des paysages urbains historiques,

2.11 Les efforts institutionnels réalisés par l'UNESCO au cours de ces dix dernières années ont élargi le débat sur les paysages urbains historiques en tant que concept global

de la ville comprenant le développement durable physique, social, culturel, environnemental et économique ;

2.12 Les discussions sur les paysages urbains historiques ont apporté une grande variété de points de vues à travers les 378 résumés soumis, prouvant ainsi l'intérêt de la communauté universitaire mondiale sur les thèmes de l'intégrité visuelle, fonctionnelle et physique des paysages urbains historiques ;

2.13 Les nombreuses méthodes et procédures opérationnelles en ce qui concerne l'identification, l'évaluation, la gestion et le suivi débattues par les participants ont apporté une contribution importante à la réflexion actuelle sur les paysages urbains historiques ;

2.14 Les paysages urbains historiques sont une part fondamentale et intégrante de l'environnement des communautés qui y vivent ou qui y sont associées ; ni la distinction des paysages urbains historiques ni les recherches universitaires sur les paysages urbains historiques ne doivent se faire au détriment des communautés locales ;

2.15 Toutes les politiques concernant ou portant sur les centres urbains historiques et les villes doivent respecter les modes de vie des communautés vivant et travaillant au sein des paysages urbains historiques, puisque ces modes de vie représentent une composante importante du patrimoine culturel immatériel de ces communautés, et doivent prévoir des conditions d'accès appropriées et des droits culturels ;

2.16 Ces modes de vie, ces conditions d'accès et ces droits culturels doivent être respectés autant que les éléments matériels des paysages urbains historiques, en dépit du fait qu'ils peuvent, à l'occasion, impliquer des relations ou des valeurs invisibles ou immatérielles nécessitant des outils innovants pour que les universitaires et les praticiens professionnels les comprennent, les apprécient ou les classent ;

2.17 Les paysages urbains historiques sont l'expression de la diversité culturelle résultant d'un processus permanent et continu de stratification culturelle qui possède une forme matérielle à laquelle s'attachent des valeurs symboliques et immatérielles comprises

grâce aux perceptions sensorielles, aux savoirs locaux et à l'étude des interconnexions entre ces strates ;

2.18 La considération qui doit primer dans l'action est la valeur patrimoniale des paysages urbains historiques ;

3.0 RECOMMANDÉ QUE

à propos de *Forum UNESCO – Université et patrimoine*

3.1 Le Comité du patrimoine mondial et le Centre du patrimoine mondial devraient être soutenus dans leurs efforts pour promouvoir une nouvelle Recommandation de l'UNESCO, afin d'intégrer les idées pertinentes débattues au cours du présent Séminaire et de développer une plate-forme de dialogue plus permanente entre l'UNESCO et le réseau *Forum UNESCO- Université et patrimoine* ;

3.2 Les débats sur l'importance des paysages urbains historiques dans la mise en œuvre de la *Convention du patrimoine mondial* de 1972 doivent se refléter dans l'enseignement supérieur et en particulier dans le domaine de la recherche par l'intermédiaire des Chaires UNESCO et des autres universitaires concernés;

3.3 Les actes de ce Séminaire devraient être disponibles pour utilisation par le Comité du patrimoine mondial, par ses Organisations consultatives et par le Centre du patrimoine mondial ;

3.4 *Forum UNESCO – Université et patrimoine* devrait continuer à interagir avec la réflexion de l'UNESCO et des institutions concernées en cours pour encourager la participation des universités locales et nationales dans les programmes, dans les travaux de recherche et dans les formations ainsi que dans la liaison de l'UNESCO avec les initiatives locales qui sont aussi importantes que les décisions prises du haut vers le bas ; la recherche appliquée devrait être encouragée à collaborer ou à se coordonner avec les autorités locales ou nationales, qui déterminent ensemble les sujets prioritaires ;

3.5 L'UNESCO devrait encourager ses Etats Membres et le secteur privé à contribuer au travail du *Forum UNESCO - Université et patrimoine* par le biais de fonds pour des bourses qui permettront aux membres de participer à des activités futures ;

3.6 Les membres du *Forum UNESCO - Université et patrimoine*, en tant qu'universitaires et professionnels du patrimoine, impliqués activement aux niveaux local et national avec les communautés urbaines, ont la responsabilité de sensibiliser, de faire prendre connaissance et de faire comprendre les paysages urbains historiques, le cas échéant ;

3.7 L'UNESCO et son Comité du patrimoine mondial devraient capitaliser sur les ressources humaines des membres du *Forum UNESCO - Université et patrimoine* et plus particulièrement sur les titulaires de Chaires UNESCO qui ont la responsabilité de former les formateurs à travers leurs diplômés et de lier leurs activités de conservation et d'adaptation technologique et matérielle à l'évolution continue des paysages urbains historiques avec leurs communautés et leurs institutions ;

3.8 La communauté universitaire peut se situer au niveau local avec une action certainement moins structurée que les organisations internationales mais certainement avec des points de vues plus pluriels, plus complémentaires et plus divers ;

A propos de la Ville de Hanoi

3.9 La traduction et la publication en Vietnamien des textes de référence reflétant la conception actuelle du patrimoine culturel comme intégrée et globale devrait être encouragée ;

3.10 On devrait accorder aux universités Vietnamiennes les moyens de faire de la recherche et d'enseigner sur les questions de patrimoine en général et sur la *Convention du patrimoine mondial* en particulier ;

3.11 Un centre de formation devrait être créé à Hanoi pour former le personnel employé dans les domaines de la conservation et de la gestion des sites dans ou autour de la capitale comprenant la Citadelle de Thang Long- Hanoi, de même que le personnel administratif employé par le Comité populaire de Hanoi ; cette institution devrait aussi former des guides sur les questions patrimoniales, les principes et les pratiques ;

3.12 La formation des médias sur le patrimoine devrait être considérée comme essentielle ;

A propos des paysages urbains historiques

3.13 Les universités ont une contribution importante à apporter aux paysages urbains historiques en tant que nouveau et vaste concept territorial à explorer ;

3.14 Les 378 résumés des 78 pays présentés à ce Séminaire démontrent l'intérêt pour les paysages urbains historiques de la part de la communauté universitaire mondiale. De plus, les documents présentés reflètent la grande variété d'outils disponibles, d'interprétations et de perceptions culturelles spectaculaires des paysages urbains historiques. Les nombreuses préoccupations exprimées, au sujet de l'envergure de ce concept, prouvent l'étendue des paysages urbains historiques en tant que territoire conceptuel devant encore être exploré par la recherche ;

3.15 La recherche sur les paysages urbains historiques, en particulier l'éducation et la recherche appliquée en faveur des communautés urbaines, devrait être encouragée ; l'application d'outils et de méthodes connus aussi bien que nouvellement expérimentés doit être mise en œuvre ;

3.16 Les membres du réseau *Forum UNESCO- Université et patrimoine* seront régulièrement informés de la progression de la réflexion actuelle du Comité du patrimoine mondial et de ses décisions, de même que des décisions futures de la Conférence générale de l'UNESCO sur les paysages urbains historiques ;

3.17 Les résultats de ce Séminaire seront largement diffusés afin de sensibiliser la communauté universitaire sur les questions des paysages urbains historiques, des principes et des méthodes de recherche pluridisciplinaires ;

3.18 *Forum UNESCO- Université et patrimoine* devrait continuer à mettre en lumière les questions sur les paysages urbains historiques au niveau local par le biais de son bulletin d'information bimensuel et de son site Internet. Il devrait s'appuyer sur la communication et le réseau établi à l'occasion de ce Séminaire pour renforcer la coopération en matière de diffusion et d'échanges de connaissances.

Hanoi, le 10 avril 2009